

FICHE DE RENSEIGNEMENTS EN VUE DE L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR PAR LE PROPRIETAIRE

- **plan de situation** de la parcelle.
- **plan de masse** précisant la position des principaux éléments de l'installation par rapport à l'habitation (position de la fosse, du bac à graisse, des dispositifs d'épuration et d'évacuation, des regards,...) ainsi que les caractéristiques de la parcelle (pente, cours d'eau, puits,...).
- **Plan en coupe** (si possible)

Date de la demande : ____/____/____

PROPRIETAIRE

Nom et Prénom du propriétaire :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse actuelle :
Code Postal : Commune : ☎ :
Email : Tél Port :

LIEU D'IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION

Adresse de la construction :
Code Postal : Commune :
Section et numéro du cadastre du projet :

NATURE DU PROJET

Construction neuve Réhabilitation d'un dispositif existant

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Habitation individuelle Autres usages (préciser) :
Résidence : Principale Secondaire
Nombre de chambres : Nombre d'occupants :
Nombre de pièces principales (pièces destinées au séjour ou au sommeil) :

REALISATION DU PROJET

Nom et adresse de l'installateur prévu :



:

MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Adduction publique

Alimentation privée : Sources Puits

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Terrain

- Superficie totale de la parcelle : m²
- Superficie disponible pour l'assainissement (terrain moins surface habitable) : m²
- Nature de cette surface disponible : Pelouse Friche Culture
 Arbre Autres (préciser) :
- Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement : Faible < 5%
 Moyenne entre 5% et 10%
 Forte > 10%
- Nature du sol à 0.50 m de profondeur : Terre végétale Argile Sable
 Roche Autres (préciser) :
- Nature du sol à 1 m de profondeur : Terre végétale Argile Sable
 Roche Autres (préciser) :
- Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) à proximité de l'ouvrage :
 Oui Non Ne sait pas
- Est-il destiné à la consommation humaine ? Oui Non
- Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : Moins de 35 m
 Plus de 35 m (préciser : m)

Destination des eaux pluviales

- Réseau de surface (fossé, caniveaux,...) Infiltration sur la parcelle
- Rétention (cuve, mare,...) Autres (préciser) :

Rappel : Le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou tuyaux d'épandage) est interdit.

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION

Prétraitement envisagé

- Choix du dispositif : Fosse toutes eaux Volume : (3m³ minimum) m
 Bac à graisse Volume :

Le Bac à graisse est fortement conseillé lorsque la fosse est à plus de 10 m de la maison.

- Des ventilations sont-elles prévues ? en amont sur la colonne de chute des WC : oui non
- en sortie de fosse avec extracteur d'air : oui non

Est-il prévu une chasse à auget ? : oui : non :

Traitement : Filière classique

Choix du traitement :

TRANCHEES D'EPANDAGE

- Tranchées d'infiltration à faible profondeur (longueur max. d'une tranchée 30m, min. 15 m profondeur 0.70 m

Nombre de tranchées : Surface : m²
Longueur d'une tranchée : m.

FILTRE A SABLE VERTICAL NON DRAINE :

Absence de sol, sol trop perméable, sol fracturé et fissuré surface d'environ 40 m²
Sous-sol fissuré, fracturé Pente du sol < 2 % Profondeur : 1.10 m

Le système épurateur est le sable tandis que le sol en place sert de système d'évacuation.
Le système épurateur est le sable

Surface du Filtre : m² Largeur du filtre : Longueur du Filtre :

FILTRE A SABLE VERTICAL DRAINE :

Sous-sol perméable ou vulnérable (sol argileux ou roche compacte) Profondeur : 1.30 m
Le système épurateur est le sable. Par contre l'évacuation se fait en milieu superficiel, ou souterrain par puits d'infiltration avec autorisation.

Surface du Filtre : m² Largeur du filtre : Longueur du Filtre :

AUTRES FILIERE CLASSIQUE :

- TERTRE D'INFILTRATION à préciser :

- LIT D'EPANDAGE à préciser :

☐ TOILETTES SECHES :

Toilettes sèches avec séparation des urines : oui non

Zone de compostage posée sur dalle étanche oui non

Mise en place d'un dispositif de traitement conforme pour traiter les eaux ménagères

oui non Descriptif :

☐ FILIERES COMPACTES AGREES ou MICROSTATIONS :

Nom commerciale de la filière choisie :

Nom du distributeur :

Numéro et date d'agrément :

Dimensionnement choisi (Nombre d'équivalents/habitants) :

Exécutoire des eaux usées traitées par tranchée d'infiltration : Longueur du drain :

Si infiltration par tranchée est impossible, le rejet se fera donc en surface :

- Joindre l'autorisation écrite du propriétaire de l'exécutoire ou de la Mairie.

Le propriétaire s'engage :

- à réaliser l'installation conformément au projet accepté, uniquement après réception de l'avis favorable ;
- **à ne recouvrir l'installation qu'après visite du technicien et avis sur sa conformité ;**
- à assurer le bon état de fonctionnement de son installation.

A, le

Signature du propriétaire :

Le Technicien Assainissement non collectif se tient à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements complémentaires pour remplir cet imprimé 05 65 65 08 18 ou 05 65 65 10 18 ou spanc@ouestaveyron.fr